

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 38 (1974)
Heft: 149-152

Artikel: L'origine du liégeois siecle (voile de bateau)
Autor: Remacle, Louis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-399583>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ORIGINE DU LIÉGEOIS *SIECLE* (VOILE DE BATEAU)

Dans ses « Gloses liégeoises », Annuaire d'histoire liégeoise 3 (1943), 82-83 (n° 31), J. Haust a rencontré le terme *siecle* du Paweilhart Giffou, ms. U (xv^e s.). Le mot se trouve dans un passage qui relate un accident de navigation sur la Meuse : *li neaweur* [: batelier], dit le texte, *avoit copeit le SIECLE de son maist* [: *mât*]. « -- si l'on sait, écrit Haust, que les deux tiers des termes de batellerie liégeoise sont empruntés au néerlandais, il paraît tout indiqué d'y voir [sc. dans *siecle*] l'adaptation wallonne du moyen néerl. *sēghel*, forme rare de *seel* (auj. *zeil*, all. *segel*) 'voile' ».

Que le mot *siecle* signifie 'voile', on ne peut en douter. Quant à l'étymologie proposée par Haust, elle a reçu un accueil très favorable.

1^o Dans son édition du Paweilhart Giffou, 1946, p. 108 a (glossaire), A. Baguette écrit : « **siecle**, --, décalque du mot néerl. *zeil*, all. *segel* = voile. Cf. HAUST, *Gloses* -- ». Cette note ne reprend pas exactement la glose de Haust ; à une « adaptation wallonne du m. nl. *sēghel* » elle substitue un « décalque du mot nl. *zeil* » ; mais on voit mal comment ou pourquoi le nl. *zeil* aurait donné en wallon *siecle*, et non, tout uniment, **zèye*.

2^o L. Geschiere, *Éléments néerlandais du wallon liégeois*, 1950, p. 237, signale simplement, sans aucun commentaire, que « *siecle*, dans un texte du xv^e s. --, a été rattaché par J. Haust au m. nl. *seghel*, *segel*, *zegel* (nl. mod. *zeil*), 'voile' ».

3^o J. Herbillon, *Dialectes belgo-romans* 9, 1952, 142, reprenant après Geschiere l'examen des mots liégeois d'origine néerlandaise, consacre à *siecle* cet article : « **siecle** 'voile (de bateau)'. — Attesté en a. fr. *sigle* (xi^e s.) et *single* 'voile de navire' GOD. VII, p. 423 ; vu la catégorie sémantique, a. w. *siecle* est plus probablement emprunté au m. nl. Le w. *topzèle* 'voile au haut du mât' est d'emprunt moins ancien : néerl. *topzeil* 'id.' ». J. Herbillon évoque, à propos de *siecle*, les formes synonymes de l'a. fr. *sigle* et *single* ; il conserve toutefois, en se référant à la « catégorie sémantique », l'explication par le moyen néerlandais.

4^o Et voici enfin ce que Wartburg écrit dans *FEW* 17, 64 : « **segel** (mndl.) segel. Alütt. *siecle* 'voile' (hap. 15. jh.). -- Mndl. *segel* ist eine seltene, insbesondere im osten gebräuchliche nebenform zu mndl. *seil* 'segel' ». Wartburg apporte une précision géographique, qui est en même temps une justification : le mndl. *segel* est une variante orientale, donc proche du domaine allemand, du m. nl. *seil*.

L'accord est unanime. Seule réserve : le « probablement » de J. Herbillon. L'étymologie proposée est-elle pourtant aussi sûre qu'elle le paraît ?

On peut se demander tout d'abord s'il n'est pas gênant d'expliquer un hapax de notre scripta du xv^e s. par une forme rare du moyen néerl. Ensuite, quoique la batellerie liégeoise ait emprunté beaucoup de termes au néerlandais, on peut douter que, dans le cas présent, le recours à cette langue soit nécessaire. Voyons les choses de plus près.

Immédiatement après l'article *segel* (mndl.) que j'ai reproduit plus haut, le *FEW* 17, 64 b, donne un article « *segl* (anord.) *segel* », où l'on trouve 1. afr. *sigle* 'voile', et 2. afr. mfr. *sigler* 'faire voile' (xi^e s. — 1527 : d'où *singler*, nfr. *cingler*). Dans la notice, Wartburg explique que l'*i* de *sigle*, qui fait difficulté lorsqu'on part de *segel*, provient du verbe *sigler*, lequel est repris du verbe anc. nord. *sigla* 'segeln'. Quant à la nasale de *singler*, elle s'expliquerait, d'après Bloch-Wartburg 133, *cingler* 1, par un croisement, qui se serait opéré à la fin du xiv^e s., de *sigler* avec *cingler* 'frapper avec une baguette flexible', « le navire *singlant* sous l'effet du vent qui cingle » ; mais, notons-le, *sigler* sans nasale est attesté jusqu'en 1527.

Quand on considère la parenté des deux articles voisins du *FEW*, quand on se rappelle que *siecle* est un hapax et le moy. néerl. *segel* une forme rare, on se pose malgré soi certaines questions : le premier article est-il vraiment nécessaire ? ne peut-on voir dans le lg. *siecle* une variante graphique de l'afr. *sigle* ?

Ceci, à mon sens, ne fait nullement difficulté. La forme *siecle* se prononçait vraisemblablement *sik* ou *sīk* : le digramme « ie » est une représentation normale de *i* long, et « -cle » peut noter un *k* final (au xv^e s., la simplification des groupes consonantiques finals était accomplie ; cf. A. Goosse, *Jean d'Outremeuse, Ly myreur des histors*, 1965, p. cvi, 57 : hypercorrectisme couple pour coupe, etc.). Or *sik/sīk* aurait été aussi, à la même époque, la prononciation de l'afr. *sigle* (cp. lg. mod. *ōk* = ongle, et, dans *mōnōk*, oncle). Il convient peut-être aussi de rapprocher de la couple *siecle-sigle*, les variantes données par Godefroy pour le mot *siècle* (saeculum) : *siegle*, *sicle*, etc.

Pour pouvoir identifier *siecle* avec l'a. fr. *sigle*, il faudrait être sûr que

celui-ci a été connu dans la région de Liège. Le subst. *sigle* doit avoir été largement répandu : d'après Godefroy, il se trouve dans Alexis, le *Rou* de Wace, le *Brut* de Munich, etc. ; quant au verbe *sigler*, il doit avoir aussi rayonné très loin : le *FEW* note *sigla* en béarnais, et, pour ce qui concerne nos régions, Scheler relève *sigleir* chez Jean d'Outremeuse (1338-1400) : « *Sigleir*, aller à la voile, puis aller en général, [au vers] 16856 : Atant trait Durendal, vers Joan vat *siglant* » (Glossaire de la Geste de Liège 277). Le v. *sigler* est venu de l'ouest dans notre direction en même temps que beaucoup d'autres mots français, et, dans le vocabulaire de la navigation, il n'est pas le seul terme d'origine scandinave qui soit dans le cas : l'a. fr. *waucrer* 'errer sur mer, voguer au hasard' (de l'a. nord. *valka* 'rollen, wälzen', *FEW* 17, 419 a) figure dans *Aucassin et Nicolette* xxxiv. Personne sans doute ne trouvera nécessaire de distinguer le *sigleir* de Jean d'Outremeuse de l'a. fr. *sigler*. Ira-t-on séparer le subst. *siecle* du v. *sigleir* et du subst. *sigle* ?

Reste l'argument de caractère sémantique invoqué par Haust : « les deux tiers des termes de batellerie liégeoise sont empruntés au néerlandais ». La proportion de deux tiers est impressionnante ; mais suffit-elle pour interdire de ranger *siecle* dans le troisième tiers ?

On nous dira peut-être qu'au xv^e s., dans la région de Liège, aux confins du domaine néerlandais, il ne devait guère être possible d'employer *siecle* ou même *sigle*, et aussi le v. *sigler*, sans songer au m. nl. *segel*. Il ne faut pas oublier, cependant, que ce *segel* est une forme rare : le m. nl. disait *seel* (d'où nl. mod. *zeil*).

Dans ces conditions, et tout considéré, il me paraît qu'on peut, sans témérité, supprimer le premier article (*segel*) du *FEW* et caser le lg. *siecle*, sous l'a. nord. *segl*, parmi les variantes de l'a. fr. *sigle*.

Liège.

Louis REMACLE.